

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE MOKOLO  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE DE  
PAASSATION DES MARCHES PUBLICS  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
FAR NORTH REGION  
\*\*\*\*\*  
MAYO-TSANAGA DIVISIONAL  
\*\*\*\*\*  
MOKOLO COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
INTERNAL TENDERS BOARD  
\*\*\*\*\*

**DECISION D'ATTRIBUTION N°.../DA/C-MOKOLO/CIPM/2024  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC, OBJET DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°11,12,13 ET 14/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ROUTES/2024 DU 03  
JUILLET 2024**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOKOLO  
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

- VU la Constitution ;  
VU le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
VU le Décret n°2002/03 du 19 Avril 2002 portant code général des Impôts ;  
VU le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;  
VU le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
VU le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret n°2012/074 du 04 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;  
VU le Décret n°2012/075 du 04 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
VU le Décret n°2012/076 du 04 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code de Marchés Publics  
VU le Décret n°2018/449 du 1er Août 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local  
VU l'Arrêté Présidentiel n°33/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives générales applicable aux Marchés Publics des Travaux ;  
Considérant la Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative l'application du code des Marchés Publics ;  
Considérant la Circulaire n° 002 et 003/CAB/PMR du 30 Janvier 2011 qui précise les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;  
Considérant la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 à la passation et contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
Considérant la Décision n°01443/CAB/MINMAP du 29 Juin 2016 constatant la composition des commissions internes de Passation des Marchés Publics auprès des certaines communes ;  
Considérant le Procès-verbal d'ouvertures des plis et de proposition d'attribution de la commission de passation des marchés ;

D E C I D E :

Article 1<sup>e</sup> : Les marchés publics, objet des dossiers d'appel d'offres national suscitée sont, à compter de la date de signature de la présente décision, attribués aux établissements ci-après :

N°	REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	ENTREPRISES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
01	N°12/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ Route /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION RESEAU D'EAU CAMWATER & LDALDAR COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD	ETS AMNE GROUP-SARL BP : Maroua	28 531 125	90 JOURS
	N°13/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE : AXE OPECAS GARÇONS-EPA GROUPE 4 MOFOLÉ (LOT 03) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÉME-NORD	ETS SAAB BP : Maroua	29 820 132	90 JOURS
	N°13/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE : QUARTIER KSA-DEDEB (LOT 02) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÉME-NORD.	ETS CHERIFFSON BP : 16 KOZA	12 000 000	90 JOURS
	N°13/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE : AXE OPECAS GARÇONS-EPA GROUPE 4 MOFOLÉ (LOT 03) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÉME-NORD.	ETS CHERIFFSON BP : 16 KOZA	8 000 000	90 JOURS
	N°14/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR LES AXES SUIVANTS : <input type="checkbox"/> AXE 1. SAR/SM DE MOKOLO - DOMICILE NGABAYA (0,35 km) <input type="checkbox"/> AXE2. BUREAU DOUANE - AUMONERIE DES JEUNES (0,2 km) <input type="checkbox"/> AXE 3. STADE MUNICIPAL DE MOKOLO - HOTEL FLABOYANT - BAR FINESS (0,35 km) <input type="checkbox"/> AXE 4. HOTEL LE BOUKAROU (0,4 km) COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD	ETS LA JOIE BP : 10 MOKOLO	51 831 416	90 JOURS

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- PREFET/MT
- MINEPAT/MT
- ARMP/EN (P Infos)
- DD/MINMAP/MT (P Infos)
- PCIPM/C.MOK (P Infos)
- INTERESSES
- Archives/Chronos

Mokolo, le ....03...AOUT...2024

LE MAIRE

(Autorité Contractante)



VOHOD DEGUIME

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix-Travail-Patrie  
 REGION DE L'EXTREME-NORD  
 DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA  
 COMMUNE DE MOKOLO  
 COMMISSION INTERNE  
 DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Peace Work-Fatherland  
 FAR NORTH REGION  
 MAYO-TSANAGA DIVISIONAL  
 MOKOLO COUNCIL  
 INTERNAL TENDERS BOARD

## COMMUNIQUE RADIO N°.../CR/C-MOKOLO/CIPM/CST/2024

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC, OBJET DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL OUVERT N°11,12,13 ET 14/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ROUTES/2024 DU 03

JUILLET 2024

Le Maire de la Commune de Mokolo (Maître d'Ouvrage), communique :

Suite à la consultation du rapport d'Analyse des offres de la commission, et la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, les entreprises ci-dessous sont informées qu'elles ont été retenues adjudicataires. Il s'agit :

N°	REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	ENTREPRISES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
01	N°12/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ Route /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION RESEAU D'EAU CAMWATER à LDALDAR COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD	ETS AMNE GROUP-SARL BP : Maroua	28 531 125	90 JOURS
	N°13/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE : AXE OPECAS GARÇONS-EPA GROUPE 4 MOFOLÉ (LOT 03) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD	ETS SAAB BP : Maroua	29 820 132	90 JOURS
	N°13/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE : QUARTIER KSA-DEDEB (LOT 02) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.	ETS CHERIFFSON BP : 16 KOZA	12 000 000	90 JOURS
	N°13/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE : AXE OPECAS GARÇONS-EPA GROUPE 4 MOFOLÉ (LOT 03) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.	ETS CHERIFFSON BP : 16 KOZA	8 000 000	90 JOURS
	N°14/AONO/C-MOKOLO/CIPM/ AI /2024 DU 03/07/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR LES AXES SUIVANTS : <input type="checkbox"/> AXE 1. SAR/SM DE MOKOLO - DOMICILE NGABAYA (0,35 km) <input type="checkbox"/> AXE2. BUREAU DOUANE - AUMONERIE DES JEUNES (0,2 km) <input type="checkbox"/> AXE 3. STADE MUNICIPAL DE MOKOLO - HOTEL FLABOYANT - BAR FINESS (0,35 km) <input type="checkbox"/> AXE 4. HOTEL LE BOUKAROU (0,4 km) COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD	ETS LA JOIE BP : 10 MOKOLO	51 831 416	90 JOURS

Les Directeurs des établissements concernés sont invités à passer à la Commune de Mokolo (Service de Passation des Marchés Publics) pour l'établissement du projet des Lettres-Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

### AMPLIATIONS :

- PREFET/MT
- MINEPAT/MT
- ARMP/EN (P.Infos)
- DD/MINMAP/MT (P.Infos)
- PCIPM/C.MOK (P.Infos)

